



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Capitale tenue au 7, rue Robert-Rumilly à Québec, le 14 juin 2023 à 15 h 30 à la salle Jean-Avril à laquelle sont présents mesdames et messieurs :

Mario Côté, Philippe Coudroy, Christian Faure, Rachel Jean, Olivier Robichon, Marie-Anick Routhier et Susan Sylvester.

Sont également présents, Denis Castonguay, directeur, Isabelle Légaré, directrice adjointe par intérim et Kévin Therrien, gestionnaire administratif.

Avant de débiter, monsieur Castonguay souhaite la bienvenue à Catherine Poirier présentement en stage avec Martin Boucher.

1. Mot du président

Monsieur Mario Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il félicite Isabelle Légaré pour ses nouvelles fonctions de directrice adjointe par intérim.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point 14.1 est ajouté par Kévin Therrien.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, proposé par Susan Sylvester, appuyé par Philippe Coudroy.

CE : 15/06-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 mai 2023

Après la lecture, le procès-verbal est accepté sur la proposition de Rachel Jean, appuyée par Philippe Coudroy.

CE : 16/06-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 10 mai 2023

Monsieur Castonguay fait le suivi du point 13.2. Il mentionne que le contact avec la caisse Desjardins est effectué. Madame Jean mentionne que le projet qui a été soumis a été accepté et que les sommes seront octroyées. Elle nous remercie pour notre initiative.

5. Rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement

CE 22/23-17

Monsieur Castonguay dépose et présente le rapport annuel 2022-2023. Il nous explique que le format cette année a changé. La consultation des élèves, qui s'est déroulée au début juin, sera à ajouter.

L'adoption du rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement est proposée par Rachel Jean, proposition appuyée par Olivier Robichon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Rétrospective de l'année 2022-2023 – reddition de compte

Madame Isabelle Légaré fait la présentation à l'écran des deux parties du document *Rétrospective de l'année 2022-2023* (version préliminaire) :

- 1^{re} partie : le descriptif chronologique des activités et événements tenus à l'école.
Madame Légaré fait la présentation de la table des matières du document et apporte des explications sur les différentes activités et événements.
- 2^e partie : les services complémentaires offerts aux élèves.
Le bilan des services complémentaires, qui représente tout ce qui a été mis en place pour les services aux élèves en lien avec le projet éducatif, n'est pas encore terminé.
Des informations sont manquantes.

Le document final sera transmis aux membres pour la première réunion du conseil d'établissement de l'an prochain prévue le mercredi 13 septembre 2023 en vue d'une adoption séance tenante.

7. Budget 2023-2024

CE 22/23-18

Monsieur Kévin Therrien fait la présentation :

- du sommaire budgétaire pour l'année financière 2023-2024 en soulignant les écarts par rapport à l'année scolaire 2022-2023.
- le sommaire des revenus pour l'année financière 2023-2024 en soulignant les écarts par rapport à l'année scolaire 2022-2023.
- le sommaire des dépenses et revenus pour l'année financière 2023-2024 en soulignant les écarts par rapport à l'année scolaire 2022-2023.

Le budget de l'École hôtelière de la Capitale pour l'année 2023-2024 est 5 369 406 \$

Le budget est établi en fonction d'une prévision de clientèle de 348,94 ETP.

Le budget du conseil d'établissement est de 904 \$, soit le même montant que l'an passé.

L'adoption du budget 2023-2024 est proposée par Olivier Robichon, proposition appuyée par Philippe Coudroy.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Rapport Marchand

Monsieur Castonguay nous mentionne les détails du rapport qui fait près de 263 pages. M. Marchand y fait une analyse approfondie de la situation financière de l'école, où il mentionne le déficit et donne de multiples recommandations. Il en découle une cause principale du déficit : le creux en inscriptions de 2015-2016 qui a eu un gros impact sur l'organisation scolaire et sur la gestion des matières premières.

Dans la grande analyse de M. Marchand, plus d'éléments positifs s'y retrouvent que de négatif. Monsieur Castonguay nous définit les gros titres de ces recommandations.

9. Calendrier des rencontres 2023-2024

Les membres ont reçu le projet de calendrier des cinq rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. La cinquième rencontre sera peut-être décalée d'une semaine en fonction des données financières à recevoir pour l'année 2023-2024.

10. Activités de financement

Monsieur Castonguay dépose et commente le document *Activités de campagne et de financement pour l'année 2023-2024*. Ce document peut être modifié à l'automne s'il y a des ajouts.

Le document est accepté tel que déposé, proposé par Susan Sylvester, appuyé par Philippe Coudroy.

CE : 19/06-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. PLMU

Il s'agit d'une mise à jour du plan local des mesures d'urgence et de la procédure de premiers soins.

Isabelle Légaré fait la présentation de l'ajout pour les responsables de soir. Kevin Therrien nous informe qu'il est dans les plans de former le magasinier de soir comme secouriste pour l'année prochaine.

Le document est accepté tel que présenté, proposé par Philippe Coudroy, appuyé par Susan Sylvester.

CE : 20/06-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Affectations

Monsieur Castonguay nous informe que l'an prochain, Kévin Therrien quittera pour le centre Louis-Jolliet. Il le remercie pour tout ce qu'il a apporté à l'école et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Monsieur Castonguay nous mentionne également qu'il quitte pour le centre Saint-Louis pour le mois de juillet. Il remercie tous les membres du conseil d'établissement pour leur bonne collaboration. M. Côté remercie M. Castonguay pour ses années en tant que direction de l'école.

La nouvelle direction de l'école hôtelière de la Capitale sera Monsieur Mathieu Bilodeau, présentement à l'école de foresterie de Duchesnay.

13. Remerciements

Monsieur Castonguay remercie monsieur Mario Côté, président, ainsi que tous les membres du comité pour leur bonne collaboration au sein du conseil d'établissement.

À son tour, le président remercie tous les membres.

Bon été à tous!

14. Autres sujets

14.1. Nomination d'un administrateur pour la demande de permis d'alcool.

Monsieur Castonguay explique qu'un administrateur au registre des entreprises doit être nommé. Une résolution nommant M. Bilodeau comme successeur chargé d'administrer le commerce est signée par M. Côté à titre de président du conseil d'établissement, ainsi que par Isabelle Légaré à titre de directrice adjointe.

Proposé par Philippe Coudroy, appuyé par Olivier Robichon.

CE : 21/06-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.



Denis Castonguay
Directeur



Marie-Anick Routhier
Secrétaire